

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Tunisie & Libye

Une publication du Service Economique Régional de Tunis  
Semaine du 31 mars 2025

### LE CHIFFRE A RETENIR

28%

Les droits de douane additionnels  
imposés aux exportations  
tunisiennes par les États-Unis

## Tunisie

### La Tunisie confirme son rang de 1<sup>er</sup> investisseur africain en France en 2024

Avec 18 projets et 240 emplois annoncés en 2024, la Tunisie conserve sa place de 1<sup>er</sup> investisseur africain en France (17<sup>e</sup> à l'échelle mondiale), selon [Le bilan des investissements internationaux en France en 2024](#) publié le 1<sup>er</sup> avril 2025 par Business France. La Tunisie avait déjà dépassé le Maroc en nombre de projets en 2019, puis en nombre d'emplois générés en 2023.

Depuis 2020, les investissements tunisiens en France ont connu une nette intensification. Après une période de stabilité entre 2017 et 2020 (entre 5 et 8 projets par an), un bond a été enregistré en 2021 avec 17 projets. Cette tendance s'est poursuivie en 2022 avec un pic à 22 projets, avant une stabilisation autour entre 18 et 19 projets en 2023 et 2024.

Cette montée en puissance s'est également traduite par des retombées socio-économiques notables. De 113 emplois générés en 2017, les investissements tunisiens ont permis la création de 361 emplois en 2023, avant de s'établir à 240 en 2024.

### Évolution du nombre de projets d'investissement tunisiens en France et des créations d'emplois associées.

| Années  | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|---------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Projets | 8    | 5    | 7    | 8    | 17   | 22   | 19   | 18   |
| Emplois | 113  | 98   | 157  | 194  | 163  | 267  | 361  | 240  |

Source : Business France

Parmi les projets notables cette année figure celui Medpackinter, filiale du groupe Medpack, spécialisée dans l'emballage pharmaceutique. Implantée à Nice, l'entreprise prévoit d'y établir une base commerciale puis une unité de production, avec 10 recrutements à la clé. Plus largement, les 18 projets de l'année 2024 correspondent

principalement à l'implantation de centres de décision européens, depuis lesquels les entreprises tunisiennes pilotent leurs activités à l'échelle du continent. Ces résultats confirment la densité et la solidité du partenariat économique franco-tunisien. Pour rappel, la France est le premier investisseur étranger en Tunisie, contribuant de manière significative au développement de l'industrie manufacturière et à la création d'emplois, avec près de 168 000 postes soutenus à ce jour, dont 4 200 rien qu'en 2023.

## Introduction de droits de douane additionnels de 28% sur les exportations tunisiennes vers les États-Unis

Le 2 avril 2025, le président américain Donald Trump a [annoncé](#) l'introduction de nouveaux droits de douane sur les importations en provenance de 185 pays et territoires, dont la Tunisie. Ces nouvelles mesures protectionnistes s'inscrivent dans la stratégie de l'administration américaine visant à réduire le déficit commercial des États-Unis, à rééquilibrer les échanges économiques et à stimuler la réindustrialisation nationale. À compter du 6 avril, tous les pays exportateurs vers les États-Unis seront ainsi soumis : (i) soit à des droits de douane additionnels de 10% (taux plancher), (ii) soit à des droits de douanes supérieurs, spécifiés dans une [liste](#) présentée par le président américain et calculés par son administration en fonction : (i) des déséquilibres commerciaux bilatéraux ; (ii) des droits de douanes et barrières commerciales appliqués aux importations américaines ; et (iii) des « manipulations sur la monnaie ». Ce système tarifaire « réciproque » vise à ajuster les droits de douane afin de corriger les déficits commerciaux avec chaque partenaire. Avec un droit de douane additionnel de 28%, la

Tunisie fait partie des pays d'Afrique du Nord soumis aux taux les plus élevés de la région, derrière la Libye (31%) et l'Algérie (30%), alors que le Maroc et l'Égypte bénéficient du taux plancher de 10%.

Les effets globaux de cette nouvelle mesure sur les comptes extérieurs de la Tunisie devraient cependant être limités, les exportations vers les États-Unis ne représentant que 3,2% du total des exportations nationales, en légère hausse par rapport à 2011 (1,5%). En outre, la balance commerciale bilatérale avec les États-Unis, structurellement déficitaire, a enregistré un léger excédent (216 M TND) pour la première fois en 2024 sous l'effet de la baisse des importations de produits américains (-10%) alors que les exportations vers les États-Unis ont progressé de 4%, tirées par les ventes d'huile d'olive (qui ont presque doublé sur un an). Dans ce contexte, l'introduction de ces droits de douanes additionnels pourrait avoir un impact plus marqué au niveau sectoriel, en particulier sur la filière oléicole. En effet, les États-Unis sont le 3<sup>ème</sup> marché de destination de l'huile d'olive tunisienne, absorbant 24,2% des exportations en 2024 (+5,9 points de pourcentage -ppt par rapport à 2023 et +19,8 ppt depuis 2011), derrière l'Espagne (26%) et l'Italie (27%).

## La Tunisie parmi les pays les plus performants de la région MENA en matière de facilitation des échanges, selon l'OCDE

La facilitation des échanges, entendue comme l'ensemble des efforts visant à fluidifier et simplifier les opérations commerciales aux frontières, fait l'objet d'une attention croissante de la part des autorités tunisiennes. Dans un [rapport](#) publié le 24 mars 2025, l'OCDE classe ainsi la Tunisie parmi les dix économies les plus performantes de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) dans ce domaine.

Elle figure également au 4<sup>ème</sup> rang des pays les plus réformateurs de la région, derrière le Qatar, l'Arabie saoudite et la Jordanie, avec une amélioration moyenne de près de 5% de l'indicateur de facilitation des échanges entre 2022 et 2024. Cette progression traduit les efforts engagés par les autorités tunisiennes avec des [avancées](#) notables notamment dans la publication d'informations commerciales, les procédures d'audit post-dédouanement, et le recours accru aux plateformes électroniques. Pour autant, plusieurs domaines restent à renforcer selon l'OCDE, en particulier la prévisibilité des règles douanières (contraintes liées à la délivrance de décisions anticipées pour l'importation ou l'exportation de marchandises), la coopération entre agences aux frontières, ainsi que l'automatisation des processus douaniers, jugée encore insuffisante.

## La Tunisie au 14<sup>ème</sup> rang africain de l'indice de croissance inclusive 2025 du CNUCED

Le 10 mars dernier, la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) a publié sa dernière édition de « l'indice de croissance inclusive ». Lancé en 2022 et désormais étendu à 134 pays (contre 129 lors de la précédente édition), cet indice vise à évaluer la manière dont la croissance économique d'un pays bénéficie à l'ensemble de sa population, notamment en ce qui concerne la réduction des inégalités et la promotion du développement humain.

Avec un score global de 27 sur 100 en 2023 (contre 28,7/100 en 2021), la Tunisie se positionne au 95<sup>ème</sup> rang mondial, en recul de 13 places par rapport à 2021 (82<sup>ème</sup> rang mondial). Cette détérioration est principalement due à la forte dégradation de la composante « égalité des revenus », qui chute de 39,9 en 2021 à 25 en 2023, reflétant

ainsi une augmentation des inégalités. En revanche, la Tunisie affiche des progrès en matière de croissance économique, de conditions de vie et de durabilité environnementale. Toutefois, ces avancées ne semblent pas bénéficier de manière équitable à l'ensemble de la population. À l'échelle du continent africain, la Tunisie se positionne au 14<sup>ème</sup> rang (contre le 8<sup>ème</sup> rang en 2021), devant le Maroc (36<sup>ème</sup> en Afrique ; 125<sup>ème</sup> à l'échelle mondiale) et l'Algérie (26<sup>ème</sup> en Afrique ; 110<sup>ème</sup> à l'échelle mondiale).

## La nouvelle cheffe du gouvernement tunisien fixe les priorités pour relancer l'économie

Le 28 mars 2025, la cheffe du gouvernement Sarra Zaafrani Zenzeri a présidé un [conseil ministériel restreint](#) au palais de la Kasbah, consacré à l'évaluation du programme économique de l'État et à la définition de mesures prioritaires à mettre en œuvre dans les prochains mois.



La réunion a permis de passer en revue plusieurs enjeux et défis économiques tels que : (i) la création d'emplois, notamment pour les diplômés ; (ii) le soutien aux entreprises privées et communautaires ; (iii) le renforcement de la souveraineté alimentaire et de la sécurité hydrique ; et (iv) l'accélération des transitions numérique et énergétique. Un calendrier d'exécution a été discuté. La cheffe du gouvernement a par ailleurs insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre les ministères, d'adapter

le cadre législatif aux mutations économiques et de placer la politique sociale au centre des projets publics. Elle a réaffirmé l'engagement du gouvernement à lever les obstacles entravant les projets en attente, à encourager l'innovation et à instaurer un climat économique plus compétitif, en ligne avec la vision du président Kais Saïed.

## Les banques auraient reçu 86 000 demandes de révision de taux sur des crédits suite à la réforme des chèques sans provision

Selon un [communiqué](#) du Conseil Bancaire et Financier (CBF) publié le 27 mars 2025, les banques tunisiennes auraient reçu près de 86 000 demandes de révision à la baisse des taux d'intérêt sur des emprunts. Ces demandes s'inscrivent dans le cadre d'une des dispositions de la réforme de la loi sur les chèques sans provision, adoptée le 2 août 2024 et qui prévoit notamment une réduction de 50% des taux d'intérêt tous les trois ans pour les nouveaux et les anciens crédits respectant plusieurs conditions (durée de remboursement initiale supérieure à 7 ans ; somme des intérêts perçus durant les trois années précédant la demande supérieure à 8% du reste du principal de la dette). Le CBF a précisé que sur les 86 000 demandes reçues entre le 2 août 2024 et le 25 mars 2025, 93% avaient été traitées et que les banques s'efforçaient d'accélérer le traitement des demandes restantes.

Par ailleurs, le conseil a également indiqué que les banques ayant réalisé des bénéfices en 2024 se préparaient à introduire des prêts donateurs en faveur des micro entrepreneurs et des PME. Cette disposition, également prévue par la réforme des chèques sans provision, impose aux banques d'allouer 8% de leurs bénéfices annuels à des lignes de crédits à taux zéro en soutien au financement de petites entreprises. Cette

mesure n'est toutefois pas encore entrée en vigueur puisque son application est soumise à l'adoption d'un décret.

## QNB Tunisia annonce une amélioration de ses indicateurs et prévoit un retour à la rentabilité en 2025

Qatar National Bank (QNB) Tunisia a annoncé dans un [communiqué](#) une amélioration significative de ses résultats financiers pour l'année 2024. Ces progrès interviennent après plusieurs années difficiles depuis 2019 et résultent du plan de restructuration engagé dès 2021 avec l'accord de la Banque Centrale de Tunisie.

L'année 2024 a été qualifiée de décisive par la banque. Son produit net bancaire a en effet crû de 25,7% par rapport à 2023, passant de 55,9 à 70 M TND, poursuivant ainsi sa remontée après le creux historique de 6,1 M TND enregistré en 2020. Les fonds propres, bien qu'en léger recul à 282,9 M TND contre 327,1 M TND en 2023, restent très largement supérieurs au creux de 2020 (34,6 M TND). Enfin, si le résultat net de la banque demeure négatif à hauteur de -45 M TND, il s'est amélioré de +25M TND par rapport à 2023.

Fort de cette dynamique, la banque confirme viser un retour à la rentabilité à l'horizon 2025, tout en consolidant son ancrage dans l'économie tunisienne.

Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.

|                                     | 2023                 | 2024 (p)            | 2025 (p)            |
|-------------------------------------|----------------------|---------------------|---------------------|
| PIB nominal, en Mds USD             | 48,5                 | 52,6                | 54,7                |
| Croissance du PIB réel, en %        | 0,0                  | 1,6                 | 1,6                 |
| Taux d'investissement, en % du PIB  | 12,3                 | 11,2                | 10,8                |
| Taux d'épargne, en % du PIB         | 9,6                  | 7,6                 | 7,4                 |
| Taux d'inflation annuel moyen, en % | 9,3                  | 7,1                 | 6,7                 |
| Solde budgétaire, en % du PIB       | -6,9                 | -5,9                | -5,1                |
| Recettes publiques, en % du PIB     | 28,7                 | 28,5                | 28,1                |
| Dépenses publiques, en % du PIB     | 35,5                 | 34,5                | 33,3                |
| Dette publique, en % du PIB         | 82,4                 | 83,7                | 84,3                |
| Solde courant, en % du PIB          | -2,7                 | -3,5                | -3,4                |
| Réserves de change, en Mds USD      | 9,1                  | 8,7                 | 7,7                 |
| Notation souveraine Fitch/Moody's   | CCC-/CAA2<br>négatif | CCC+/CAA2<br>stable | CCC+/CAA1<br>stable |

Sources: World Economic Outlook Database (octobre 2024), FMI

Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.

| Indicateurs macroéconomiques                  | Période       | Valeur     | Var. par rapport à la période précédente |
|---|---------------|------------|--|
| Croissance trimestrielle du PIB, en g.a. en % | T4 2024       | +2,4%      | +0,7 p.p.                                |
| Taux de chômage, en % de la pop. active       | T3 2024       | 16,0%      | 0,0 p.p.                                 |
| Taux d'inflation mensuel, en %                | Fév-2025      | 5,7%       | -0,3 p.p.                                |
| Recettes touristiques cumulées, en Mds TND    | Au 31/03/2025 | 1347 M TND | +5% en g.a.                              |
| Revenus du travail cumulés, en Mds TND        | Au 31/03/2025 | 1895 M TND | +7,3% en g.a.                            |
| Indicateurs monétaires et financiers          | Période       | Valeur     | Var. en g.a.                             |
| Taux d'intérêt directeur, en %                | Au 04/04/2025 | 7,5%       | -0,5 p.p.                                |
| Réserves de change, en jours d'importations   | Au 04/04/2025 | 102 jours  | -5 jours                                 |
| USD/TND                                       | Au 03/04/2025 | 3,06       | -2,22%                                   |
| EUR/TND                                       | Au 03/04/2025 | 3,36       | -0,20%                                   |

Sources : INS, BCT

# Libye

## Reprise de la production à l'usine de méthanol II de Sirte Oil Company après sept ans d'arrêt

Le 30 mars 2025, la National Oil Corporation (NOC) a annoncé, dans un [communiqué](#), la remise en service de l'usine de méthanol II de sa filiale Sirte Oil Company (SOC), restée à l'arrêt pendant plus de sept ans. La production a redémarré après l'installation et les tests concluants d'un nouveau système de chauffage au gaz naturel. En novembre 2023, la NOC avait déjà annoncé la reprise des opérations de la première usine de méthanol de la SOC atteignant une production journalière de 600 tonnes métriques, soit 60% de sa capacité de production. Afin d'accélérer la reprise, 540 tubes du synthétiseur thermique avaient été remplacés en novembre 2024. Actuellement en maintenance, cette usine devrait être remise en service une fois les travaux achevés. À pleine capacité, les deux usines pourraient produire jusqu'à 2 000 tonnes métriques par jour. Depuis 2023, la Libye relance progressivement sa production de méthanol, une ressource stratégique, utile aux secteurs industriels et énergétiques, notamment pour la fabrication de produits chimiques, de plastiques et de carburants.

Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.

|  | 2023 | 2024 (p) | 2025 (p) |
|--|------|----------|----------|
| PIB nominal, en Mds USD                              | 44   | 44,8     | 48       |
| Croissance du PIB réel, en %                         | 10,2 | 2,4      | 13,7     |
| Production de pétrole brut, en M de barils par jour  | 1,2  | 1,2      | 1,4      |
| Taux d'inflation annuel moyen, en %                  | 2,4  | 2,0      | 2,3      |
| Solde budgétaire, en % du PIB                        | 8,2  | -4,8     | -2,1     |
| Solde courant, en % du PIB                           | 14,6 | 11,1     | 12,5     |
| Exportation de pétrole brut, en M de barils par jour | 1,0  | 1,0      | 1,1      |
| Réserves de change, en Mds USD                       | 78,4 | 76,3     | 75,2     |

Sources : World Economic Outlook Database, Regional Economic Outlook Statistical Appendix (octobre 2024), FMI

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.